

# **INFO** CORONAVIRUS

19 MARS 2020 - **N°3**

## GARDONS LE CONTACT PENDANT LE CONFINEMENT

**Nous sommes en situation de confinement et pour beaucoup en travail à distance. Il est vraiment nécessaire en cette période difficile de garder les liens avec nos collègues et de créer de l'échange et de soutenir celles et ceux qui sont fortement mobilisés. Quelques conseils utiles à la pratique du travail à distance.**

**1 - Aménagez un espace dédié** dans la mesure du possible, même un tout petit espace, pour que psychologiquement vous vous sentiez au travail. Ainsi, quand vous vous arrêtez de travailler vous vous sentez chez vous, ce qui permet de séparer le travail de la vie personnelle et familiale du travail. Ce conseil est important surtout si notre confinement dure.

**2 - Continuez à vous organiser des plages de travail.** Sinon, vous risquez de travailler le soir ou le week-end, il est nécessaire de se poser un cadre et de s'y tenir. Soyez assurés que la collectivité a bien conscience que les conditions de travail sont exceptionnelles et en mode dégradé.

**3 - Faites attention à ce que vous écrivez,** n'oubliez pas de dire bonjour, merci, s'il vous plaît. Les échanges rapides par mail peuvent parfois donner une impression abrupte, ce qui serait différent à l'oral.

**4 - Mettez-vous d'accord avec vos encadrants sur la manière de communiquer** et définissez sur quels dossiers vous travaillez. Des outils simples existent : Tchat, WhatsApp... Si la direction est dotée d'un espace-collaboratif, il est recommandé de l'utiliser pour partager et collaborer autour des documents, partager de l'information ou suivre des projets. Il est possible de continuer à créer des espaces co, vous pouvez être accompagnés par le DRN avec un dispositif adapté à la situation. Pour vous informer sur les différents modalités d'échanges numériques consultez [la page Naonantes "travailler à distance](#) ».

**5 - Faites attention aux autres :** certaines personnes sont à l'aise seules chez elles, pour d'autres il est plus difficile de travailler seul.e. Certains.e.s ont besoin de contact social, il y a donc un risque de repli sur soi. N'hésitez pas à appeler régulièrement vos collègues, dans ce contexte difficile que l'on vive seul.e ou avec des enfants à domicile. Prenez un café au téléphone, faites des pauses ensemble !

# BIEN RÉAGIR SELON LES SITUATIONS



## 1. Je fais partie du contingent du PCA (titulaires ou volontaires)

Quand le présentiel s'impose, je viens au travail en privilégiant le transport individuel (piéton, vélo, voiture), j'ai toujours sur moi mon autorisation de déplacement, sinon, je travaille à distance.



**A - J'ai les premiers symptômes d'une infection probable** par COVID 19 (toux, fièvre, courbatures, maux de gorge, mal de tête, syndrome grippal...)

Je ne viens pas travailler, je reste chez moi, je m'isole seul dans une chambre pour respecter les geste barrières et protéger mon entourage. Je préviens mon responsable et ma cellule de gestion qui fera le lien, si nécessaire, avec la médecine préventive professionnelle.



**B - J'ai été en contact étroit avec un collègue** atteint de COVID 19. Un contact étroit est un face à face de plus de 15 minutes à moins d'un mètre

Je contacte la médecine préventive professionnelle.  
Elle m'indiquera si je reste chez moi pendant 14 jours.

**C - Un parent ou une personne vivant à mon domicile est atteint de COVID 19**

Je contacte la médecine préventive professionnelle,  
Elle m'indiquera si je reste chez moi pendant 14 jours.



**D - Je suis en contact avec des enfants ou des personnes âgées** dans le cadre de mes activités de PCA :

- Je surveille ma température 2 fois par jour,
- Je respecte les gestes barrières, je me lave les mains toutes les heures,
- Je respecte les mesures d'hygiène et les procédures spécifiques de l'établissement.

**Si j'ai des signes de COVID 19**

- Je reste chez moi,
- Je préviens ma hiérarchie et ma cellule de gestion qui fera le lien avec la médecine préventive professionnelle



## 2. Je suis en contact avec une personne ayant été contact avec un cas de COVID 19

- Je viens travailler,
- Je surveille ma température 2 fois par jour.



## 3. J'ai été placé en confinement pour raison médicale par la médecine préventive professionnelle, je reste mobilisable

- Je respecte les gestes barrières,
- Je reste le plus possible à la maison,
- Je préviens mon encadrant et ma cellule de gestion,
- Je suis joignable (téléphone mail) sur mes heures habituelles de travail,
- Je continue à travailler et à avancer sur mes dossiers à l'appui de ce qui a été déterminé avec ma hiérarchie, si je le peux.
- **Je ne peux pas me porter volontaire pour venir en aide aux collègues en PCA.**



#### 4. Je suis à domicile sans arrêt maladie, je reste mobilisable

- Je respecter les gestes barrières,
- Je reste le plus possible à la maison,
- Je suis joignable (téléphone mail) sur mes heures habituelles de travail,
- Je continue à travailler et à avancer sur mes dossiers à l'appui de ce qui a été

déterminé avec ma hiérarchie, si je le peux.

**Je peux me porter volontaire pour venir en aide aux collègues en PCA, dans ce cas, je préviens ma cellule de gestion.**



#### 5. Je suis en arrêt maladie

- Je respecte strictement les gestes barrières et le confinement,
- J'évite toutes sorties, je demande à un proche de faire mes courses,
- Je préviens mon responsable et la cellule de gestion,
- Pour la reprise, je prends contact avec la médecine préventive professionnelle, si un aménagement de poste est nécessaire.

### SE CONNECTER pour rester en lien

En savoir plus sur  
**naonantes**

Pour les agents travaillant habituellement sur un ordinateur de la collectivité, vous pouvez vous connecter à Naonantes (actualités, ressources, espaces de travail collaboratif) et à votre messagerie professionnelle depuis un ordinateur, smartphone ou tablette ayant accès à internet.

Connectez vous à cette adresse : <https://naonantes.nantesmetropole.fr> puis saisissez votre identifiant (il est rappelé en haut à gauche de vos bulletins de salaire) et le mot de passe habituel. En cas de problème, contactez le STP au 0811 701 701.

### **Posez vos questions à un médecin de la collectivité le lundi 23 mars 2020 de 14h30 à 15h30**

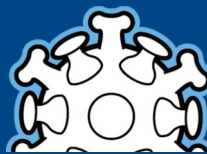
Vous avez des questions sur le coronavirus à titre professionnel ou personnel? Le Docteur Patricia Saraux, médecin-directrice de la santé publique de la ville de Nantes vous propose une présentation à distance.

Inscrivez vous dès maintenant au webinaire avec le lien suivant :

<https://register.gotowebinar.com/register/4433759054440862731>

Suite à votre inscription remplissez le formulaire avec le mail de votre choix, vous recevrez un lien sur lequel il faudra cliquer au démarrage de la séance. Vous pourrez vous connecter depuis votre ordinateur professionnel ou personnel. Il est également possible de participer depuis un smartphone ou une tablette en téléchargeant préalablement l'application "GoToWebinar".

# INFORMATION CORONAVIRUS COVID 19



## JE PRIVILÉGIE TOUJOURS LES GESTES BARRIÈRES

- Se laver les mains au savon, toutes les heures
- Garder une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer de loin

## Les lingettes désinfectantes

À utiliser pour nettoyer à chaque changement d'utilisateur les zones contact ou objets et équipements partagés : volants, téléphones, claviers d'ordinateur, table, poignées de porte, interrupteurs, dossiers de chaise...

À ne pas utiliser pour se désinfecter les mains.

## Les solutions hydroalcooliques

Elles sont en nombre limité, et doivent donc être réservées à des situations particulières et, en priorité, aux personnels soignants.

### À UTILISER SUR LES MAINS :

- uniquement si ne peux pas respecter les gestes barrières
- uniquement si je ne peux pas me laver les mains à l'eau et au savon.

## Les gants

Privilégier le lavage de mains, plutôt que le port des gants moins protecteur.

### À UTILISER UNIQUEMENT :

- si je ne peux pas respecter les gestes barrières
- si je fais un geste à risque
- ne pas toucher son visage (nez, bouche, yeux) avec les gants
- retirer le premier gant en évitant de le toucher à l'extérieur, le jeter, retirer le second gant (<http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6168/ed6168.pdf>) et à jeter immédiatement à la poubelle, après utilisation

## Les masques chirurgicaux

Le masque n'est efficace que s'il est bien porté : il doit être positionné dans le bon sens, en enveloppant le nez, la bouche et le menton, et noué à l'arrière du crâne. Il doit rester en position sans être touché.

Les masques sont prioritairement réservés aux personnels soignants ou assimilés (EHPAD...), uniquement pour les situations de contact étroit avec des personnes à risque.

### À UTILISER UNIQUEMENT (masques chirurgicaux) :

- si je déclare des symptômes sur mon lieu de travail et pour rejoindre mon domicile